

DES OBSÈQUES ÉCOLOGIQUES ET DES CIMETIÈRES VERTS

L'écologie est présente dans nos vies. Elle interroge aussi nos rites funéraires. De nouvelles pratiques émergent.

La crémation, de plus en plus utilisée (un tiers des décès actuellement), est particulièrement énergivore, en plus de relâcher du dioxine dans l'air ainsi que du mercure, à cause des plombages. Pour l'inhumation, c'est la thanatopraxie qui est en cause car ce procédé pour ralentir la décomposition du corps, requiert des produits toxiques nocifs pour l'environnement. Ces derniers finissent par infiltrer les sols et polluent les nappes phréatiques. Il faut en moyenne, 1m³ de bois pour construire six cercueils. C'est au total, 100.000 stères de bois, qui sont, chaque année enterrés en France.

Si les cercueils en carton se banalisaient, ils permettraient de préserver 30 000 km² de forêt, 6 millions de m³ d'eau et 315 millions de litres de fioul, d'après les chiffres de la société Ecocerc.

Urna Bios, propose une urne funéraire conçue pour recueillir les cendres d'humain. Conçue en cellulose moulée, elle contient des graines que l'on plante à la surface de cette dernière pour donner naissance à un arbre en mémoire du défunt.

Les cimetières classiques ont un impact fort sur l'environnement. Cela est dû aux stèles, à l'utilisation de pesticides et à l'eau utilisée pour l'entretien du terrain. Le choix du cimetière est aussi important : un lieu proche évite les déplacements trop longs et donc polluants. En France, on peut être inhumé dans le cimetière de sa commune ou dans celle où l'on est décédé.

Les arbres de mémoire, un parc, des arbres à Beaucouzé dans le Maine-et-loire :

En Anjou, « Les Arbres de Mémoire » est une alternative au columbarium classique. Les cendres sont déposées au pied d'un arbre choisi par la famille et qui porte le nom de l'être aimé. « L'arbre choisi parmi les plus belles espèces de nos régions perpétuera la mémoire du proche disparu. » Ce jardin offre un lieu de recueillement proche de la nature.

Cimetière naturel de Souché

A Niort, en 2014, a été inauguré le premier cimetière naturel de Souché. « Ce lieu de recueillement et de mémoire est pensé pour réduire au maximum son empreinte écologique et relier le plus possible le visiteur à la nature. » Le principe : rendre à la terre le corps du défunt ou ses cendres, le plus naturellement possible, sans béton, ni bois traité, ni granit. Ainsi, le cimetière ressemble à un parc naturel avec beaucoup de verdure et des arbres. Le corps et les cendres sont déposés en pleine terre dans des cercueils ou urnes biodégradables. Le défunt ne reçoit plus de soins de conservation. Des pierres en calcaire discrètes remplacent les traditionnelles pierres tombales.

Pour réussir des obsèques écologiques, nous sommes invités à privilégier des modèles de cercueils biodégradables, à proscrire tout produit chimique pour l'embaumement, à faire le choix d'envoyer les actes de décès par mails plutôt que par courrier, à choisir un cimetière paysager, entretenu sans produit chimique. Vous pouvez aussi inciter les personnes qui assistent à la cérémonie à privilégier les dons à des œuvres plutôt que des plaques ou des fleurs.

Michel BROSSET

Pour aller plus loin :

<https://reporterre.net/Enfin-un-cimetiere-ecologique>

<http://www.arbres-de-memoire.fr/>

<https://www.lagedefaire-lejournal.fr/aux-pompes-funebres-marche-loi/>

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html>